

ÉLECTIONS DE REPRÉSENTATIVITÉ AVEC SUD MÊLEZ-VOUS DE VOS AFFAIRES

C'est parti... le protocole d'accord préélectoral est signé : les élections au cours desquelles seront élus les membres des 24 Comités d'Établissement (CE) et des 26 établissements

Délégués du Personnel (DP) auront lieu du **15 au 21 novembre 2013**.

A SUD, nous travaillons activement afin que toutes celles et ceux qui veulent participer à la vie sociale et revendicative à la CCAS puissent le faire. Lors du précédent scrutin, nous n'avions présenté que deux listes, une sur le siège à Montreuil et une autre sur Pyrénées océan.

Cette année, sur la base de notre bilan -nous y reviendrons prochainement- des collègues des territoires nous ont rejoint. Ils, elles défendent avec SUD leurs droits de salariés et tenteront de redonner un avenir aux activités sociales... D'autres réfléchissent encore, et ne sont pas loin de franchir le pas...

À chaque fois que des militant(e)s SUD interviennent en réunion DP, en assemblée générale, lors de bilatérales avec la direction, le silence et l'opacité sont rompus. L'espoir d'avoir de véritables réponses à nos questions renaît. Il devient de nouveau possible de comprendre, de faire savoir et d'agir collectivement. Notre persévérance, notre obstination à porter et à défendre vos/nos dossiers revendicatifs sont désormais connues de tous.

Prenez la place qui est la votre Soyez candidat (e) sur nos listes

Dans les CE, on compte aujourd'hui 224 élus CGT (titulaires et suppléants), 2 CFDT, 6 FO et 1 sans étiquette. Ce n'est pas ça le pluralisme. Ces scores « soviétiques » n'existent que parce qu'il n'y avait pas d'autres listes candidates à l'élection dans les territoires concernés.

Lors de nos déplacements en territoires ou antennes de proximité, nous avons commencé à lister les revendications de la restauration, des centres de santé, des territoires, du siège... elles sont communes à tous : souffrance au travail, management parfois brutal et incohérent, ligne hiérarchique unique génératrice de confusions des responsabilités, manque de lisibilité sur le projet global, manque de personnel, recours à des salariés précaires, externalisation des activités, changements de cap permanents, dérive des valeurs ... tout cela contribue à un présent difficile à vivre et à un avenir perçu comme incertain.

Il est temps que nous salariés de la restauration, des centres de santé, des institutions (pour celles qui ne sont pas encore vendues) des territoires, des sièges, des antennes ... prenions nos affaires en main et participions activement à la vie de ces instances de représentation du personnel (IRP) pour savoir, comprendre et agir ...

Faisons entendre notre voix

**Je souhaite être candidat(e) sur les listes SUD SOLIDAIRES À LA
CCAS**

Nom :

Prénom :

Lieu de travail :

Adresse mail :

N° de téléphone :

Informations à nous faire parvenir avant le 9 octobre 2013 soit sous forme papier, soit par téléphone, soit par message électronique.



COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT

Les élus des Comités d'Établissement sont consultés sur la gestion de l'entreprise et sur les décisions économiques et financières. Ils traitent, par exemple, des organisations de travail, de l'emploi, de la formation professionnelle. Ils disposent d'un budget de fonctionnement équivalent à 0,2% de la masse salariale de la CCAS.

DÉLÉGUÉ DU PERSONNEL

Il-elle représente le personnel auprès de l'employeur et lui fait part de toute réclamation individuelle et collective en matière d'application de la réglementation du travail. Il-elle est également l'un des interlocuteurs de l'inspection du travail.